

Comment évaluer le nombre de femmes enceintes et allaitantes 6 mois après l'accouchement, sur une période donnée ?

Mark Myatt, Consultant Epidemiologist, Brixton Health

Commençons avec le cas d'un programme qui admet toutes les femmes enceintes et femmes allaitantes (FEFA). Leur nombre peut être évalué à partir de données démographiques de base (par ex. population et taux de natalité). Ces données sont généralement disponibles dans les rapports de recensement et d'Enquêtes Démographiques et Sanitaires. Par exemple :

Population (H & F) : 110.000

Taux de natalité : 44/1.000 population

Suivant les contextes, certains facteurs peuvent mener à des données inexactes (manipulation politique, absence de fonctionnement de la société civile, déplacement de populations et faible sécurité). Les estimations démographiques doivent donc être rectifiées par l'application d'estimations de croissance, déplacement, migration et mortalité, au sein des populations cible.

Le nombre de naissances par an peut être calculé comme suit :

$$Naissances\ par\ an = Taux\ Natalité\ X\ Population_{Les\ deux\ sexes} = \frac{44}{1.000} \times 110.000 = 4.840$$

Le nombre de naissances par jour peut être calculé comme suit :

$$Naissances\ par\ jour = \frac{Naissances\ par\ an}{365,25} = \frac{4.840}{365,25} = 13,25$$

En supposant que la période de gestation moyenne est de 280 jours (règle de Naegele) nous pouvons calculer ainsi le nombre de femmes enceintes par jour, au sein de la population :

$$N_{Femmes\ enceintes} = Naissances\ par\ jour \times Période\ de\ gestation\ moyenne = 13,25 \times 280 = 3,710$$

En général nous nous intéressons uniquement aux femmes dans le 2^e et 3^e trimestre (T2 et T3) de grossesse :

$$N_{T2\ ou\ T3} = N_{Femmes\ enceintes} \times \frac{2}{3} = 3710 \times \frac{2}{3} = 2,473$$

En général nous effectuons nos interventions pendant les T2 et T3 (soit à env. 6 mois de grossesse) et durant les 6 mois post-partum. Cela signifie que nous envisageons une intervention auprès du même nombre de femmes en T2/T3 et six mois après l'accouchement :

$$N_{T2\ ou\ T3\ ou\ Femmes\ enceintes} = 2 \times N_{T2\ ou\ T3} = 2 \times 2,473 = 4,946$$

Il s'agit là d'une estimation du nombre de femmes éligibles chaque jour. Ce chiffre peut être ajusté pour prendre en compte les IVG, les fausses couches, la mortinatalité, et la mortalité des enfants et des mères. L'ajustement pourrait se situer raisonnablement entre 5 et 10%. Idéalement, celui-ci serait renseigné par des données locales telles les taux de mortalité infantile et néonatale.

Dans le cas d'un programme à entrée sélective, nous devons estimer le pourcentage de PLW qui sont éligibles pour recevoir l'intervention. Ceci peut se faire à partir de données d'enquêtes. Si, par exemple, le critère de sélection est les femmes enceintes et allaitantes avec un MUAC <230mm et le pourcentage de PLW répondant à ce critère est évalué à 14,2%, alors le nombre de PLW éligibles par jour sera de :

$$N_{\text{Eligible}} = N_{\text{T2 ou T3 ou 6 mois post-partum}} \times \text{Pourcentage}_{\text{Eligible}} = 4,946 \times \frac{14,2}{100}$$

Nous devons prendre également en compte la couverture prévue (y compris cas défailants). Si nous prévoyons 50% de couverture (y compris cas défailants) nous devrions avoir :

$$N_{\text{En programme}} = N_{\text{Eligible}} \times \text{Couverture} = 702 \times \frac{50}{100} = 351$$

PLW éligibles dans le programme chaque jour.

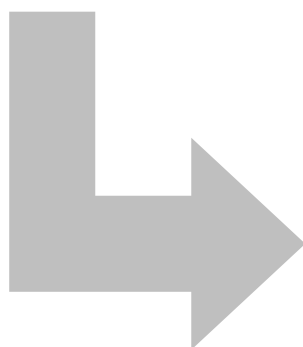
Cette estimation peut être utilisée pour prévoir, par exemple, les besoins logistiques pour la durée du programme. Les détails du calcul dépendront de la nature du programme. Si, par exemple, le programme prévoit la distribution de 10kg d'aliments composés enrichis (mélange céréales-légumes – farine fortifiée) aux bénéficiaires, alors sur une base mensuelle il faudra prévoir env. :

$$\text{Quantité}_{\text{FCLB}} = 351 \times 10 = 3.510\text{kg}$$

pour chaque mois de déroulement du programme.

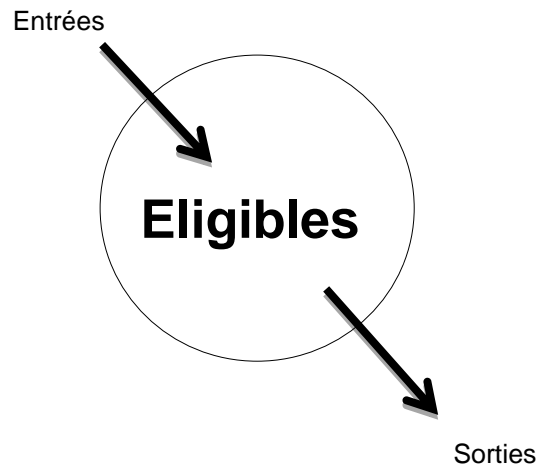
Le calcul peut être automatisé en utilisant une feuille de calcul simple:

	A	B
1	Population	110000
2	Taux de natalité (per 1000)	44
3	Pourcentage éligible (%)	14,2
4	Couverture	50
5		
6	Nombre de cas estimé	= ARRONDI(B1*(B2/1000)/365,25*280*(2/3)*2*(B3/100)*(B4/100))



	A	B
1	Population	110000
2	Taux de natalité (per 1000)	44
3	Pourcentage éligible (%)	14,2
4	Couverture	50
5		
6	Nombre de cas estimé	351

L'estimation du nombre de PLW admises chaque jour dans le programme peut être convertie en nombre de PLW traitées sur l'année (ou sur toute autre période) en utilisant le modèle suivant :



Si le taux de natalité varie lentement ou reste constant, le nombre d'entrées et le nombre de sorties sera égal. Le nombre de PLW traitées sur une année dans le programme devrait être :

$$N_{PLW \text{ traitées}} = N_{En \text{ Programme}} + Naissances \text{ par jour} \times 365,25 \times Pourcentage_{Eligible} \times Couverture$$

$$N_{PLW \text{ traitées}} = 351 + 13,25 \times 365,25 \times \frac{14,2}{100} \times \frac{50}{100} = 695$$

Cette réponse a été rédigée par Marc Myatt (Consultant Epidémiologiste, Brixton Health), le 30 mai 2012.